

celui qui est chargé d'inscrire les offres et demandes d'emplois qu'une subvention lui est devenue nécessaire.

Par ces motifs nous vous prions, MM. les Conseillers, de nous aider au succès de notre entreprise. Notre première demande était basée sur un développement que nous n'avions pas prévu, mais aujourd'hui vous puisiez vous rendre compte, par l'exposé que nous vous soumettons, des résultats qu'a pris l'œuvre que nous ne cesserons de préconiser.

Dans l'espoir, MM. les Conseillers, que vous ferez droit à notre requête et que vous vous associerez à la demande que nous vous soumettons, recevez, etc

La Commission des finances, voulant venir en aide à une société qui peut rendre de réels services, propose de voter, sur le budget de 1889, une subvention de 250 fr. égale à celle qui a été allouée sur le budget de 1888.

M. Vouland demande qu'on accorde un secours de 500 fr. Le champ d'activité de la Société n'est pas encore très étendu, mais il suffit de reconnaître qu'elle est utile pour qu'on lui donne les moyens de vivre. Plus tard, quand quelques communes lui seront venues en aide, on pourra diminuer la subvention, qui n'est pas d'ailleurs bien considérable.

M. Daudet ne croit pas, comme on le lui fait dire, que la dite Société soit d'une utilité incontestable ; il estime qu'à un certain moment elle peut présenter des dangers ; mais la situation économique du pays est difficile, et il est bon de favoriser le placement des ouvriers sans travail. Toutefois, la Commission pense qu'à cette heure une subvention de 950 fr. est suffisante pour une Société qui n'a dépensé en somme, durant l'année, que 964 fr.

L'amendement de M Vouland, tendant à obtenir une subvention de 500 fr., est mis aux voix et rejeté.

Le chiffre de 250 fr., proposé par la Commission, est ensuite adopté.

-oOo-



La Maison de l'Agriculture Place Questel

1924 - En novembre, le département projette de construire une Maison de l'Agriculture

destinée à la Bourse des vins, ce bâtiment sera réalisé place Questel, par l'architecte nîmois Max Raphel. Le département cèdera à la ville toute la partie frappée par le plan d'alignement. La surface abandonnée étant de 57,91m², une somme de 5791 francs sera réglée par la ville au département.

Le choix de ce quartier pour y construire la nouvelle Bourse des Vins correspond à une demande pressante, il fallait de nouveaux locaux pour gérer le commerce des vins gardois. Ce commerce trouve ses origines dans ce quartier sous l'ancien régime, à l'époque où les arènes abritaient des constructions, habitations, boutiques, commerces, le vin était stocké dans des tonneaux entreposés sous les voutes fraîches des galeries et vomitoires du monument romain.

Sous le Premier Empire (1800-1815), le quartier va se transformer profondément.

Dégagement du tour des Arènes et de l'intérieur, construction de l'Hospice d'Humanité (*emplacement de l'actuel Lycée Alphonse Daudet*), construction du Palais Impérial en 1809 (*remplacé en 1846 par l'actuel Palais de Justice*). Avec l'extension des exploitations agricoles des négociants et commerçants spécialisés dans la viticulture vont s'installer dans les faubourgs proches de ce quartier propice aux foires et marchés.

"Nîmes compte un voyageur de commerce en vin célèbre, le fabuliste Antoine Bigot (1825-1897). Il travaillera pour un négociant en gros, son secteur de prédilection était le pays cévenol. Il avait tous les atouts pour aborder un milieu qui ne s'en laissait pas conter, surtout par les gens de la ville. Il connaissait parfaitement le Patois de Nîmes, et maîtrisait aussi, les nuances linguistiques des diverses vallées cévenoles. De religion protestante, il était Diacre au temple de son quartier, il partageait les mêmes convictions que la plupart de ses clients cévenols."



La Bourse du Travail en 1969

La Maison de l'Agriculture déménagera, au n° 9 de la rue Bernard Aton. En 1967, l'immeuble rendu disponible intéressera la Municipalité qui recherchait des locaux plus spacieux pour loger la Bourse du Travail, les anciens locaux de la rue Fernand Pelloutier ne correspondant plus aux besoins de l'époque, la ville comptait alors plus de 35 000 salariés, il fallait loger les différents syndicats, CGT, syndicats d'enseignements, des locataires, etc... Il fallait aussi une salle de réunions. Après la transformation du Foyer

Communal de la Calade en Théâtre, il ne restait que très peu de lieux disponibles pour le milieu associatif, les quelques locaux restants étaient saturés de demandes.

Après étude, la Municipalité décide de transformer les locaux de la place Questel en Bourse du Travail, cette solution étant moins onéreuse qu'une construction neuve.

Le total des travaux et achats s'élèvera à 600 000 de francs (N.F.), ces locaux comprenaient 745 m² de bureaux, une salle de conférence de 300 places d'une surface de 210 m² ainsi que diverses dépendances, cours, WC...

La Bourse du Travail sera inaugurée le 19 avril 1969, par le maire de Nîmes Emile Jourdan.

Par la suite, en 2005, cet immeuble sera démoli pour céder la place à un immeuble d'habitation.

-oOo-